

MASTER 2 ROBOTIQUE, ASSISTANCE ET MOBILITÉ (RAM)

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

FORMATION DIPLÔMANTE 

FORMATION INITIALE 

FORMATION CONTINUE 

Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Le master RAM propose une spécialisation dans le domaine de la robotique au service de l'assistance et la mobilité. Cette formation théorique de haut niveau vise à acquérir des connaissances solides dans les thématiques de la robotique avancée, de la biomécanique et biorobotique. Elle permet également d'acquérir des bases solides sur la modélisation de l'assistance sur les plateformes mobiles et leurs usage pour les personnes valides et celles qui sont en situation de handicap.

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay. (onglet "CANDIDATER").

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

- Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay
2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements
- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études
- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contact réservé à la reprise d'études

Stéphanie Aubineau
Tél. : 01 39 25 46 40
stephanie.aubineau@uvsq.fr

Perspectives professionnelles

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche poursuite d'études et devenir professionnel (pour le master recherche 2015) et la fiche devenir professionnel (pour le master pro 2015),
- les emplois et missions occupés 30 mois après le master, promotions 2008 à 2015.